



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Présidente : Mme FRANCHET
Membres : Mmes FORBIN, QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, EYL, LE BOULC'H, MOZGALA, RAMACKERS
Excusés : MM. BEZIA, LE PRUNENEC

PV du 21 septembre 2021

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers et courriels réceptionnés au plus tard à **16h00**, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs en respectant l'horaire de réception au district soit 16h00.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Les feuilles de matches papier des +55 ans (de couleur verte) seront remises lors de la réunion Foot Loisirs +55 ans du 26 septembre 2021.

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Courrier de la Mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon

Fermeture du stade Gaston Cornu jusqu'au 7 novembre 2021.



Courriel de Saint Germain les Arpajon

Voir PV du 31 août 2021.

PV de la Commission Départementale des Terrains et Equipements du 14 septembre 2021

La CDTIS du DEF accorde au club de Villebon une dérogation pour ses seniors D2/B et seniors D5/B, de jouer leurs rencontres sur le terrain synthétique et ce jusqu'au 30 novembre 2021.

COUPES

Le premier tour de la Coupe Essonne et de la Coupe District aura lieu le dimanche 17 octobre 2021 pour les Seniors, U16, Vétérans et +45 ans.

CALENDRIERS

Les calendriers des +55 ans paraîtront courant septembre.

Les calendriers des Seniors F à 11 paraîtront fin septembre.

Seniors

Courriel d'Evry Courcouronnes

nous informant du désengagement de sa deuxième équipe Seniors évoluant en D5/C.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Lissois FC

demandant l'engagement d'une troisième équipe Seniors.

La Commission engage cette équipe en D4/C.

La rencontre n° 23554330 Janville Lardy / Lissois * D5/C est reportée à une date ultérieure.

U14

Courriel d'Aigle Fertoise

nous informant du désengagement de son équipe U14 évoluant en D3/A.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Ballainvilliers

nous informant du désengagement de son équipe U14 évoluant en D4/B.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Draveil

nous informant du désengagement de sa deuxième équipe U14 évoluant en D3/C.

U16

Courriel d'Aigle Fertoise

nous informant du désengagement de son équipe U16 évoluant en D4/C.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

Notification Extranet LPIFF de Dourdan

demandant l'engagement d'une deuxième équipe U16.



La Commission engage cette équipe en D4/A.

La rencontre n° 23555576 Dourdan / Massy 91 * D4/A est reportée à une date ultérieure.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Massy 91
demandant l'engagement d'une troisième équipe U16.

La Commission engage cette équipe en D4/A.

La rencontre n° 23555576 Dourdan / Massy 91 * D4/A est reportée à une date ultérieure.

Courriel et notification Extranet LPIFF de Milly Gatinais
demandant l'engagement d'une deuxième équipe U16.

La Commission engage cette équipe en D4/C.

La rencontre n° 23555839 Milly Gatinais / Morangis Chilly * D4/C est reportée à une date ultérieure.

Courriel et notification Extranet LPIFF des Portugais Ris Orangis
nous informant du désengagement de son équipe U16 évoluant en D4/B
Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

Courriel de Saint Chéron

nous informant du désengagement de son équipe U16 évoluant en D4/A.

U18

Courriel de Saint Vrain (pour l'entente Saint Vrain-SO Vertois)

La Commission ne peut accéder à votre demande.

Vétérans

Notification Extranet LPIFF des Lusitaniens

nous informant du désengagement de son équipe Vétérans évoluant en D3/C.

Cette équipe est retirée de la Coupe de l'Essonne.

+45 ans

Notification Extranet LPIFF de Milly Gatinais

nous informant du désengagement de son équipe +45 ans évoluant en Poule D.

Cette équipe est retirée du Challenge +45 ans.

+55 ans

Courriel et notification Extranet LPIFF de Saint Michel

demandant l'engagement d'une deuxième équipe +55 ans.

La Commission enregistre la demande.

HORAIRE PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

Seniors F à 11



Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 16 h, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Arpajonnais RC

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors F à 11 évoluant en D1 auront lieu à 14 h au stade Norbert Batigne 1 à Marolles en Hurepoix (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

Boissy sous Saint Yon

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors F à 11 évoluant en D1 auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.

Brunoy FC

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors F à 11 évoluant en D1 auront lieu à 17 h.

Accord de la Commission.

Etampes FC

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors F à 11 évoluant en D1 auront lieu à 17 h 30.

Accord de la Commission.

Grigny US

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors F à 11 évoluant en D1 auront lieu à 17 h 30.

Accord de la Commission.

VYC

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors F à 11 évoluant en D1 auront lieu à 17 h 30.

Accord de la Commission.

Seniors

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture des Courriels

Lissois FC

Les rencontres à domicile des équipes Seniors évoluant en D2/A, D4/A et D5/C auront lieu à 16 h.

Accord de la Commission.

Soisy sur Seine

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D2/B auront lieu à 15 h.

Accord de la Commission.



Lecture du Dossier d'Engagement

Dourdan Sports

Les rencontres à domicile de l'équipe Seniors évoluant en D4/B auront lieu à 16 h.
Accord de la Commission.

U16

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture du Courriel

Evry FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h.
Accord de la Commission.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Dourdan Sports

Les rencontres à domicile de l'équipe U16 évoluant en D4/A auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

Milly Gatinais

Les rencontres à domicile des équipes U16 évoluant en D2/B et D4/C auront lieu au stade Clovis Lelong à Milly-la-Forêt (terrain en herbe).
Accord de la Commission.

U18

Pour les demandes d'horaires particuliers à partir de 15 h 30, si accord de la Commission et sous réserve que le club soit doté d'un éclairage conforme aux normes et prescriptions de la FFF et classé par la commission compétente.

Lecture des Courriels

Lissois FC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/A auront lieu à 14 h.
Accord de la Commission.

Soisy sur Seine

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/B auront lieu à 13 h.
Accord de la Commission.



VYC

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D1 auront lieu au stade Pierre Mollet 2 à Yerres (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

Lecture des Dossiers d'Engagement

Dourdan Sports

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/B auront lieu à 12 h.

Accord de la Commission.

Milly Gatinais

Les rencontres à domicile de l'équipe U18 évoluant en D2/A auront lieu au stade Municipal à Maisse (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

+45 ans

Saint Vrain-Marolles

Les rencontres à domicile de l'équipe + 45 ans évoluant en Poule B auront au stade Norbert Batigne 1 à Marolles en Hurepoix (terrain en herbe).

Accord de la Commission.

+55 ans

Lecture du Dossier d'Engagement

Saint Michel FC 91

Les rencontres à domicile des équipes +55 ans auront au stade René Fayel (terrain synthétique).

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT SENIORS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Port. Ris Orangis / Longjumeau * D3/B

Saclas Méréville / Epinay sur Orge * D4/A

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Grigny US / Igny * D2/B

Soisy sur Seine / Ballainvilliers * D2/B

Accord de la Commission.

Match n° 23553485 du 26 septembre 2021

Massy 91 / Montgeron * D3/A



Courriel de Massy.

En raison d'un problème d'alternance, la Commission reporte la rencontre au 17/10/2021.

Match n° 23751004 du 3 octobre 2021

Savigny / Palaiseau * D1

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 23751309 du 3 octobre 2021

Gif / MNVDB * D2/A

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 23553481 du 3 octobre 2021

Villabé / Itteville-Ballancourt * D3/A

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 23553610 du 3 octobre 2021

SGSSP / Saint Michel FC 91 * D3/B

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 23553613 du 3 octobre 2021

Longjumeau / Epinay Athletico * D3/B

En raison d'une rencontre de Coupe de France, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

CHAMPIONNAT U16

Demande de changement de terrain via Footclubs

Arpajonnais / Soisy sur Seine * D1

Accord de la Commission.

Match n° 23555312 du 26 septembre 2021

Grigny US / Draveil * D3/A

Demande de Grigny US de changement d'heure et de terrain via Footclubs.

La Commission ne peut donner son accord, sans l'accord du club adverse.

La Commission maintient la rencontre à 13 h au Parc des Sports et Loisirs.

CHAMPIONNAT U18

Demande de changement de terrain via Footclubs

VYC / Longjumeau * D1

Accord de la Commission.

Demandes de changement d'heure via Footclubs

Wissous / Epinay Athletico * D3/C

Soisy sur Seine / Paray * D2/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.



CHAMPIONNAT VETERANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Fleury 91 / Verrières le Buisson * D1
Saint Chéron / Saint Germain les Arpajon * D3/B

Accord de la Commission.

Match n° 23537943 du 26 septembre 2021

Paray / Gif * D3/B

Pour raison administrative, la Commission fixe la rencontre au 17 octobre 2021.

+45 ANS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Brunoy / Breuillet * Poule A
St Vrain-Marolles / MNVDB * Poule B
Saint Chéron / Pays Limours * Poule C

Accord de la Commission.

Match n° 23561698 du 26 septembre 2021

Paray / Bondoufle * Poule C

Pour raison administrative, la Commission reporte la rencontre au 17 octobre 2021.

Match n° 23561880 du 26 septembre 2021

Les vieux du foot / Villejust Avenir * Poule E

Courriels de Villejust avenir et des Vieux du Foot.

La rencontre est reportée au 3 octobre 2021.

Accord de la Commission.

Attention, pensez à utiliser Footclubs pour toutes vos demandes.

Match n° 23561879 du 11 mars 2022

Coudraysien / Aigle Fertoise * Poule E

Courriel de Coudraysien nous informant de l'occupation du terrain par 2 équipes, le même jour, à la même heure,

la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.